

# Againeinfos

N°49 | 12.2016

## ÉDITORIAL



### Quel avenir pour notre démocratie ?

En Valais, l'automne a été marqué par les élections communales. A Saint-Maurice comme dans le reste du Canton, les citoyennes et citoyens ont choisi leurs nouveaux représentants au sein du Conseil municipal, du Conseil général et de la justice communale. Avec une participation d'un peu plus de 55% pour chacune de ces élections, Saint-Maurice fait plutôt bonne figure en comparaison cantonale. A y regarder de plus près cependant, les chiffres et statistiques de la participation doivent nous interpeller.

Plus des trois quarts des votants avaient plus de 40 ans. Les électeurs de plus de 80 ans sont plus nombreux que les 18-25 ans à avoir glissé une enveloppe dans l'urne alors que les électeurs de la seconde tranche sont bien plus nombreux que ceux de la première. Chez les moins de 40 ans, la participation ne dépasse pas les 35%. A ce rythme, la participation va continuer de baisser à chaque élection et la proportion des citoyens intéressés à la chose publique va se réduire à une petite catégorie de la population.

Il y a donc un certain paradoxe à constater que plus d'un candidat sur trois au Conseil général avait moins de 35 ans. Cela démontre qu'à Saint-Maurice nous trouvons encore des jeunes gens concernés et motivés par la vie et l'avenir de notre petite ville qui acceptent de prendre le risque de porter leur nom sur une liste électorale et qui sont disposés à donner de leur temps et de leur énergie pour la vie publique.

Il serait donc trop hâtif de déduire des seuls taux de participation que la jeunesse se désintéresse de la politique. Mais les chiffres rappelés ci-dessus doivent amener les autorités et les partis politiques à s'interroger et à se remettre en question. Il en va de leur légitimité et de l'avenir de notre système politique.

Damien Revaz  
Président de la Municipalité

# Agenda des Fêtes

## Mercredis 7 et 14 décembre à 12h

Foyer franciscain

### Repas de l'Avent

\*\*\*\*\*

## Mercredi 7 décembre, 17h30 - 21h00

Grand-Rue

Atelier bijouterie Marolf, Boucherie du St-Bernard, Chez Marcelle, Agaune Hifi, Nat' & Chic, boutique Roméo & Juliette, La Pinte «Chez Romu», Boulangerie Michellod, Graine de lutin, le point virgule, Peter'S Pub, Pharmacie Besse,

### La Grand-Rue s'offre un apéro !

\*\*\*\*\*

## Du jeudi 8 au dimanche 11 décembre

Place du Parvis et Grand-Rue

### LUMINA fête de la Lumière

\*\*\*\*\*

## Vendredi 9 décembre dès 16h30

Salon de coiffure Cynthia

### Vin chaud offert

\*\*\*\*\*

## Vendredi 9 décembre à 18h

Au Couvert Villageois

### Fenêtre de l'Avent à Lavey

\*\*\*\*\*

## Dimanche 11 décembre à 19h

Salle de la Corniche

### Fenêtre de l'Avent à Mex

\*\*\*\*\*

## Lundi 12 décembre à 18h

Famille Sgroi, chemin des Acacias 1

### Fenêtre de l'Avent à Saint-Maurice

\*\*\*\*\*

## Jeudi 15 décembre de 17h à 19h

Terrasse couverte du Restaurant de la Dent-du-Midi

Avec la Médiathèque, la librairie St-Augustin, la BCV, le Kiosque le petit Tonkin, la Main Gourmande et la Dent-du-Midi

### Vin chaud offert

\*\*\*\*\*

## Vendredi 16 décembre 16h30 - 19h00

Place Saint-Maurice Val de Marne

### Vente de sapins de Noël

(détail ci-dessous)

\*\*\*\*\*

## Vendredi 16 décembre à 18h

Aux Prés-Râpets

### Fenêtre de l'Avent à Lavey

\*\*\*\*\*

## Samedi 17 décembre

Mex (www.fouralpain.ch pour commande de pains)

### Fournée de l'Avent

\*\*\*\*\*

## Dimanche 18 décembre, départ à 17h

de la Maison de Commune de Lavey

Au Couvert des Amoureux

### Noël en familles

\*\*\*\*\*

## Mardi 20 décembre, de 16h à 18h

Triage forestier, Bois-Noir

### Vente de sapin de Noël

\*\*\*\*\*

## Jeudi 22 décembre de 16h à 18h

A la ludothèque « Agauludo »

### Vin chaud offert

\*\*\*\*\*

## Jeudi 22 décembre de 18h à 21h

Au stand de tir de Véroilliez

A Epinassey avec le Père Noël, son âne et le sympathique... Père fouettard

**Apéro, vin chaud,** boissons et petits sachets de Noël pour les enfants  
Délices salés et sucrés sont les bienvenus

\*\*\*\*\*

## Samedi 24 décembre à 15h

A la Basilique

### Chantée de Noël avec l'Ensemble Vocal

\*\*\*\*\*

## VENDREDI 16 DÉCEMBRE 2016 de 16h30 à 19h

# VENTE DES SAPINS DE NOËL

PLACE ST-MAURICE VAL-DE-MARNE - SAINT-MAURICE

**VIN CHAUD** offert par la Banque Raiffeisen et Optiagaune

**SOUPE** offerte par la Noble Bourgeoisie

**SURPRISE** pour chaque enfant

**ANIMATION MUSICALE** avec THE NEEDLES



Une vente de sapins aura également lieu au  
**Centre du triage forestier**  
**MARDI 20 DÉCEMBRE**  
de 16h à 18h

**MOBILIS**

# Saint-Maurice rejoint la communauté tarifaire vaudoise

Gladys Siegfried – **Soucieux de préserver l’environnement et de favoriser les transports publics, le Conseil municipal a accepté de rejoindre la communauté tarifaire MOBILIS, qui s’étendra au Chablais Vaudois. En date du 11 décembre 2016, St-Maurice sera ainsi la première ville valaisanne à rejoindre MOBILIS.**

**De quoi parle-t-on ?**

MOBILIS est le titre de transport de la communauté tarifaire vaudoise (CTV), des transports publics visant à encourager et à faciliter l’utilisation des transports publics en proposant notamment le libre choix du moyen de transport public.

Treize compagnies de transports se sont réunies pour proposer un tarif commun et permettre de voyager sur le territoire vaudois qu’elles couvrent avec un seul et même ticket MOBILIS.

**Comment ça marche ?**

Un seul billet MOBILIS permet de parcourir tout le territoire vaudois raccordé, indépendamment de la société de transport. Train, bus ou métro, le billet MOBILIS permet de voyager sans souci de changement de mode ou de compagnie de transport.

Le territoire est divisé en zones, il suffit de prendre le titre de transport correspondant au nombre de zones parcourues entre le lieu de départ et la destination.

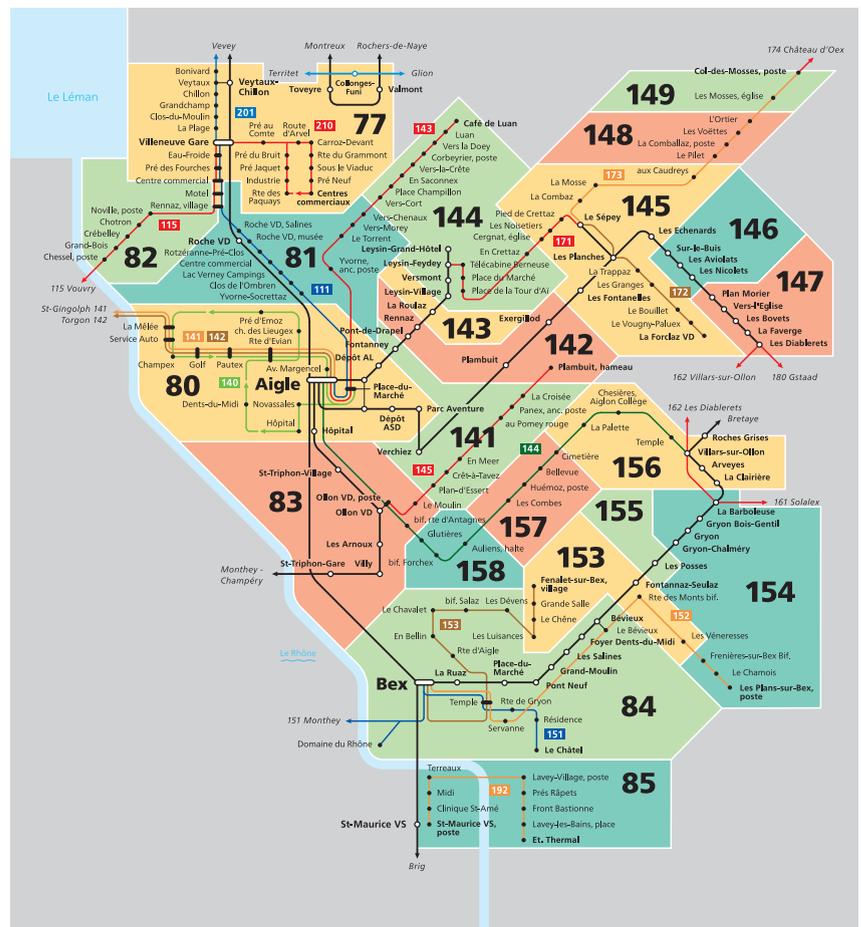
**Quelques exemples**

Pour se rendre au CHUV à Lausanne, un seul billet MOBILIS permettra de prendre le train à St-Maurice et le métro M2 à Lausanne.

Pour aller à Villars-sur-Ollon, le billet MOBILIS acheté à St-Maurice est valable sur la correspondance en train ou car des TPC de Bex ou d’Aigle à Villars.

**Et pour le Valais ?**

Pour les déplacements sur le Valais, du côté de Monthey ou de Brigue, rien ne change, seul le billet CFF est valable.



La carte des zones tarifaires dans la région du Chablais (Mobilis)

## RECOMMANDATIONS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

# Le respect de chacun fait le bien vivre de tous

Gladys Siegfried – **Les chiens sont des compagnons appréciés et aimés des humains. Un détenteur de chien responsable se préoccupe non seulement de détenir de son animal conformément aux besoins de l'espèce, mais se doit aussi de prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'éviter toute agression ou morsure éventuelle, aussi bien sur les humains que sur les animaux.**

L'ambiance actuelle favorise la crainte des chiens sans nuance et pose de nombreux problèmes, tant aux propriétaires de chiens qu'aux autres usagers de l'espace public.

### Qu'est-ce qui est autorisé ?

De nombreuses questions ont été posées au secrétariat communal durant cette année et un condensé des réponses peut intéresser tout un chacun.

#### 1 - Puis-je promener mon chien sans laisse n'importe où ?

Non, la législation en vigueur dans le canton du Valais précise qu'il est obligatoire de tenir son chien en laisse dans les localités.



De surcroît, le règlement de police communal précise que : « Les chiens sont interdits sur les places de jeux, terrains de football, cours d'écoles, jardins d'enfants, dans les cimetières et dans les magasins d'alimentation ». Bien sûr, ces interdictions ne concernent pas les chiens d'assistance.

Ils sont également interdits dans l'enceinte du CSS pour raison d'hygiène. Ceci est valable pour tous les chiens, de toutes les races et de toutes les tailles. Par contre, hors des localités, il est possible de promener son chien sans laisse, pour autant qu'il réponde au rappel et



soit toujours sous contrôle. Il ne faut pas confondre « sans laisse » et divagation.

Durant la période de chasse, il est interdit de laisser son chien déranger ou courir après le gibier, sous peine de sanction.

#### 2 - Je vois souvent des personnes promener leurs chiens sans laisse sur la Promenade du Rhône, est-ce permis ?

La partie de la Promenade du Rhône entre le parking A9 et le Mauvoisin est interdite aux chiens sans laisse. Des panneaux vous indiquent clairement l'obligation en cours et, au franchissement du Mauvoisin, un panneau indique la fin de cette obligation, vous permettant de lâcher votre chien.

#### 3 - Je n'ai pas besoin de ramasser les crottes de chien hors localités

Les crottes de chiens doivent être ramassées et déposées aux endroits prévus à cet effet même hors localités ou dans les zones faiblement habitées, c'est un respect pour l'environnement. De plus, le manquement à cet article peut être amendé.

#### 4 - Il y a souvent des chiens qui se promènent et font leurs besoins dans les copeaux de la piste Vita et de la piste finlandaise aux bords du Rhône, est-ce permis ?

Non, les copeaux ne sont pas des WC pour chiens ! Les sportifs et les enfants qui utilisent ces espaces vous seront reconnaissants de respecter ces espaces. Ce comportement peut d'ailleurs être amendé.

Les chiens ont besoin d'espace pour courir et pour rencontrer leurs congénères. De nombreux clubs canins de la région proposent des cours et rencontres à prix modiques qui permettent aux chiens de se retrouver en meute, de jouer et de d'apprendre à se comporter avec d'autres chiens de toutes races, ce qui est excellent pour leur équilibre.

Des renseignements et adresses complémentaires peuvent être obtenus au secrétariat de la Police du Salentin à St-Maurice, à l'administration communale et sur les sites des clubs de la région.

## 11<sup>E</sup> ÉDITION DES DÉFIS DU JUBILÉ

# Une nouvelle réussite

Yannick Ruppen, président du CO - **Samedi 8 octobre s'est tenue la première édition des Défis du Jubilé nouvelle version. Et ce fut une véritable réussite puisque 284 athlètes sont partis de St-Maurice.**

Donné à 7h après une bénédiction du chanoine Cyrille Rieder, le départ du grand parcours a vu s'élancer 130 coureurs. Après 60 kilomètres, en traversant l'ensemble du district de Saint-Maurice sous un soleil radieux, c'est le jeune Saviésan de 24 ans **Jean-Philippe Crettaz** qui a remporté la victoire en 5h44, devançant le Français **David Cyril** de près de 15 minutes (5h59). Troisième, le Chorgue **Didier Premand** a atteint St-Maurice en 6h13.

Première femme, **Michaela Senft** de Bex s'impose en 7h11. Elle est suivie de l'Anglaise **Tanya Rainbird** (7h48) et de la Française **Ruth Maillard** (7h55).

Un second départ a été donné à 9h dans la cour du collège de l'Abbaye de St-Maurice. Il réunissait les coureurs du petit parcours (19km), du relais (3 fois 8km) et les marcheurs.

Sur le petit tour, la Belge **Charlotte Moerman** de l'EPFL running prend la tête des dames en 2h04. **Alizée Schnegg** (2h11) et **Melissa Pochon** (2h18) complètent le podium. Chez les hommes, c'est aussi un Belge qui s'impose, **Denis Vanderperre**, en 1h44. Le suivent de très près **David Coulson**, en 1h46, et le Montheysan **Nicolas Perrier**, en 1h47.

Les jeunes Valaisans du team TRT ont, eux, survolé le relais. **Loïc Maret**, **Chris Nicolas** et **Samuel Caillet-Bois** (tous de 1997) ont terminé le tour en 2h17. Ils sont suivis des Erythréens **Tarle Samaret**, **Miki Haileab** et **Fache**

**Haileab** en 2h26 et des **Damoiseaux arhumatisés** (Sébastien Riesle, Benoît Ador et Elise Ador) en 2h30.

Les participants ont pu profiter de neuf ravitaillements de qualité (Vérossaz, Mex, Evionnaz, Salvan, Finhaut, La Cretaz, Vernayaz, Dorénaz, Collonges) tenus par des bénévoles motivés et accueillants. De cette manière, les coureurs ont pu traverser et visiter tous les villages du district, avant de rejoindre l'arrivée animée de St-Maurice.

Grâce aux bénévoles, à MSO, au groupe de jeunes de Massongex, à la Dzèbe de St-Maurice et à l'Abbaye de St-Maurice, participants, familles et accompagnateurs ont pu passer un agréable moment avant la remise des résultats et des nombreux prix.

Le comité constate avec satisfaction que les changements opérés dans l'organisation et dans l'offre de parcours ont fait l'unanimité auprès des participants. Cette réussite nous encourage dans l'organisation de l'édition 2017 qui se tiendra le 14 octobre.



**Plus d'infos concernant les résultats sur <https://www.mso-chrono.ch/fr/results/689-defis-du-jubile/dashboard>**



## BÂTIMENT COMMUNAUX

# Réhabilitation et réaffectation du bâtiment de Lavigerie

Patrick Barman – « 4 millions pour le maintien de notre patrimoine »... C'était le titre utilisé lors de l'article d'un précédent Agaune Infos annonçant les grandes lignes du projet de rénovation du bâtiment principal de Lavigerie en vue de le mettre intégralement à disposition du Ministère Public et de la Police Judiciaire.

### 3,8 millions

C'est le montant qui a été accepté par le Conseil Général en date du 25 mars 2014 afin de pouvoir réaliser les travaux projetés sur le bâtiment principal.

### Moins de 3 millions

C'est le montant engagé sur ce bâtiment, soit 20% de moins que demandé. Ceci en raison d'une situation favorable sur les prix du marché, d'un bâtiment plein de surprises mais sans surprises au niveau de l'utilisation des réserves pour imprévus et d'une maîtrise des coûts tout au long de sa rénovation. Dans le respect du cahier des charges, voire plus, et sans rogner sur la qualité des matériaux choisis.

### 1 année de travaux

C'est le temps qu'il a fallu pour traiter les 2'000 m<sup>2</sup> de surfaces et « offrir » aux 40 collaborateurs du site des bureaux et locaux modernes, structurés et agréables, équipés des dernières technologies, tant au niveau câblage informatique et éclairage que de la sécurité des accès et des personnes.

Le 24 mai 2016, en présence de Monsieur le Conseiller d'Etat Oskar Freysinger, Monsieur Nicolas Dubuis Procureur général, Monsieur Christian Varone Commandant de la Police Cantonale et des différents représentants des autorités cantonales et communales, nous avons procédé à la visite et l'inauguration du bâtiment fraîchement rénové.



La salle d'audience principale du Ministère public réalisée dans les combles (pir2)

Je me permets de reprendre le message adressé pour l'occasion :

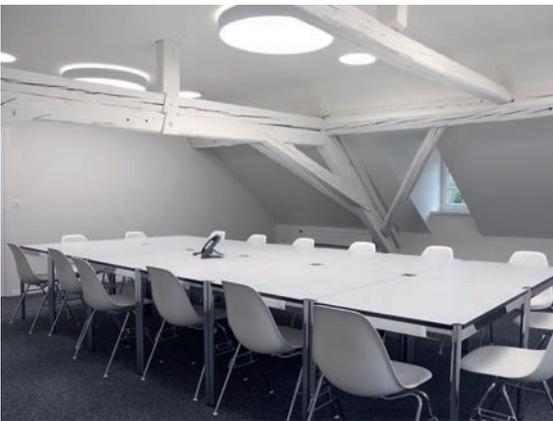
*« Relooker une vieille dame marquée par l'incendie de 1693 et reconstruite en 1744, c'est prendre des risques. Nos prédécesseurs l'on déjà fait et il convient de les remercier pour leurs décisions. Des travaux réguliers ont permis d'effacer les rides du temps qui ont marqué Lavigerie, bâtiment important tant sur le plan historique que patrimonial, et offrant un potentiel non négligeables sur le plan économique.*

*Nous sommes loin de son affectation première, puis de l'installation des Pères Blancs peu après 1913. Mais plus récemment, après avoir accueilli la bibliothèque ODIS et différentes sociétés culturelles, nous avons eu la chance en 2005 de susciter l'intérêt des représentants du Ministère public. Ministère dont les collabora-*

*teurs peuvent se targuer d'avoir, au fil des années, pu traiter leurs dossiers tout en améliorant leur oreille musicale.*

*Laissons de côté les souvenirs ou les regrets et retenons la date du 12 février 2015, date du premier PV de chantier. Après une année et des poussières de travaux, et de la poussière il y en a eu, le bâtiment de Lavigerie a été transmis par étape à ses nouveaux utilisateurs. En effet si le Ministère Public a pu profiter de ses nouveaux locaux dès le 19 août 2015, la Police Judiciaire a dû patienter jusqu'au 29 février 2016, avec un jour d'attente supplémentaire, année bissextile oblige.*

*Les différents étages et aménagements ont été pensés, réalisés et peaufinés selon des standards de sécurité prévus pour rassurer aussi bien l'utilisateur que le visiteur. Qui aurait pu imaginer, au départ de ce projet,*



Les occupants de ce bâtiment historique disposent d'espaces de travail modernes (pir2)

qu'il eut été possible d'exploiter l'ensemble des volumes, quelques peu hétéroclites, de ce bâtiment. En effet, les plafonds bas, les faux-niveaux, les poutres apparentes, les zones humides et les murs épais ont été autant de contraintes architecturales à maîtriser. De plus il a été nécessaire de rajouter ici et là quelques renforcements, afin de respecter les normes sismiques liées à l'affectation des lieux.

Le résultat est au-dessus de ce que nous espérions car, en plus de « l'unité architecturale » apportée à l'ensemble de Lavigerie, il était important de créer des zones de confort et des locaux techniques adaptés aux exigences afin de permettre aux futurs utilisateurs et visiteurs de travailler dans une ambiance que nous souhaitons agréable.

Malgré les importants investissements déjà consentis ces dernières années le conseil général a accepté à l'unanimité la demande de crédit d'investissement à hauteur de 3.8 mio de francs. Par cette décision, les conseillères et conseillers ont donné un signal positif aux responsables du projet mais ont également signifié aux futurs utilisateurs qu'ils étaient les bienvenus à Saint-Maurice.

Au moment de faire le bilan, force est de constater que les dépenses ont été maîtrisées, que les réserves n'ont pas été utilisées, que les impératifs ont été respectés, les problèmes réglés et les travaux bien réalisés... sans oublier le fait que le représentant du maître d'ouvrage n'a pas été épuisé.

C'est donc avec reconnaissance que je tiens à remercier, au nom de la Municipalité de Saint-Maurice mais également en mon nom personnel, les différents partenaires de ce projet tant au niveau des services techniques et administratifs communaux que du DTEE ou du SBMA. Dès le début toutes et tous ont apporté contribution et expérience à sa réalisation. Merci aux bureaux spécialisés et entreprises mandatées, pour leur professionnalisme et respect des règles élémentaires de sécurité.

Une mention particulière pour le bureau d'architecture pi-r-carré représenté par Messieurs Pierre-Yves Robatel et Pierrick Ansermet qui, dès le début, ont compris

les enjeux et le potentiel de Lavigerie. Nul recoin n'a été oublié, des cellules du sous-sol au petit bureau dans la tour, en passant par le local des séquestres ou celui des écoutes. Chaque espace a été pensé, réfléchi avec passion tout en mélangeant matériaux anciens et techniques nouvelles. Mes remerciements vont également à Monsieur Laurent Aymon qui, omniprésent sur le site afin de diriger l'intérieur de la ruche et régler tous les petits problèmes ou désirs, a pu démontrer que l'on peut être exigeant tout en ayant du cœur et de la reconnaissance.

Un grand MERCI à eux tous !

Le 11 janvier 2012, le Nouvelliste titrait : « Ministère Public du Bas-Valais, la fin du bras de fer. » Et dans lequel la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten annonçait : « l'important est que le pouvoir judiciaire puisse exercer sa fonction dans des conditions correctes. »

Pour ma part je terminerai sur cette petite phrase : **Tout vient à point... à qui sait attendre...**

Et de reprendre également la dernière phrase du précédent article qui disait ceci :

« Ce projet est important pour le développement de notre Commune et c'est avec professionnalisme qu'il sera conduit, tant sur le plan technique que financier ».

C'est donc le résultat d'un projet bien mené, par l'ensemble des intervenants, avec la confiance des autorités et de la population et qui nous permet de conserver un bâtiment qui marquera encore Saint-Maurice de son empreinte durant de nombreuses décennies.



## Ancien CO de la Tuilerie - Bâtiment central



Le bâtiment central de l'ancien CO de la Tuilerie appelé plus communément « Villa » est occupé depuis quelques temps par différents services communaux ou régionaux.

En effet notre service de conciergerie dispose d'un pied-à-terre au rez-de-chaussée de ce bâtiment et est idéalement situé pour intervenir tant au niveau des bâtiments scolaires qu'au niveau des utilisateurs de l'aile Nord,

judicieusement renommée « Maison des Arts », et les locataires ou visiteurs de l'aile Sud.

La Curatelle officielle du district de Saint-Maurice occupe les anciens bureaux de la direction et du secrétariat de la Tuilerie et dispose de locaux plus spacieux que ceux qui avaient été alloués initialement. L'Autorité de Protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) du district de

Saint-Maurice occupe une grande partie du 1er étage et dispose de l'ancienne salle de la Préfecture pour ses séances et rencontres. Madame Manuelle Fracheboud, déléguée régionale à l'intégration pour le district de Saint-Maurice, dispose également d'un bureau à ce même étage.

Au dernier étage, des travaux plus importants ont été réalisés permettant de

réaffecter l'ancienne salle de couture et l'ancien appartement de Monsieur Marc Mottiez, qui a assuré la conciergerie de ces bâtiments durant de nombreuses années. Les premiers locaux, issus de ces travaux, ont été mis à disposition du Docteur Gilles Plattner. Les autres travaux devraient permettre à la Paroisse Protestante des 2 Rives de disposer enfin de locaux adaptés à l'accueil et aux rencontres. Deux bureaux, une cuisine et une salle communautaire composent les surfaces ont été aménagés à cet effet.

Des travaux généraux sont entrepris dans la Villa et la priorité a été donnée au remplacement de toutes les fenêtres afin d'améliorer le confort des utilisateurs et favoriser les économies d'énergie. A signaler également que l'accès commun à la Villa et l'aile Sud est équipé de rampes d'accès et qu'un WC pour personnes à mobilité réduite a été aménagé au rez-de-chaussée de la Villa.

## Ecole primaire et garderie Boule-de-gomme



Comme signalé lors d'un précédent Agaune Infos, il est prévu de rénover les 4 bâtiments des écoles primaires, durant les 5-6 prochaines années, pour un investissement avoisinant les 3 millions de francs. Les premiers travaux, pour lesquels la

planification et les études étaient plus aisées, ont été réalisés à la Garderie Boule de Gomme. Ils ont permis la réfection complète de la partie UAPE ainsi qu'une mise à niveau de certains équipements de la partie principale. Suite au déménagement de la ludothèque « Agauludo » dans l'aile sud de la Tuilerie, des travaux de rafraîchissement et aménagement d'un WC ont été effectués dans cette partie réallouée à la garderie.

En 2016, il était prévu au budget un montant conséquent pour le rempla-

cement de l'ensemble des vitrages et stores du groupe scolaire 2. Le Conseil communal ayant décidé de procéder à des études complémentaires sur les bâtiments scolaires avant la réalisation de ces travaux importants, il n'a plus été possible de les planifier durant les vacances scolaires de l'été dernier. De ce fait, le Conseil Communal va proposer le report de cet investissement au budget 2017.

D'autres travaux urgents ou impératifs seront entrepris à l'été 2017 tels que la réfection des rampes intérieures des deux bâtiments du groupe scolaire 1. La suite des travaux sera ensuite planifiée en collaboration avec la direction des écoles et la commission scolaire.

## SEMAINE DU GOÛT - BALADE GOURMANDE

## Comme dans un conte...

Manuelle Fracheboud - **De découverte en découverte, la balade vous conduit à travers lieux historiques et recoins insolites, curieux des goûts d'une cuisine du monde et réjouis de rencontres amicales.**

Il était une fois un petit bourg bien nommé St-Maurice, qui organisa une dégustation itinérante de mille et une saveurs. Malgré le temps maussade, les papas, les mamans, les enfants, les grands-parents, tout le monde accourut des quatre coins de la Suisse.

Les Magasins du Monde ouvraient les papilles avec des tapenades du commerce équitable. Puis Marcelle réchauffait les cœurs avec des bananes et du manioc qui sentaient bon l'Afrique. La sauce d'arachide sur la langue, les gens mettaient ensuite le cap sur l'Est à la Maison de la Pierre où une enfilade de plats de Palestine, des Philippines, de Lituanie, de Russie les attendait. La dernière cuillère de soupe rose pink avalée, ils se dirigeaient vers la Maison de commune, par l'odeur des poireaux alléchés. Le vin de la Bourgeoisie y réjouissait le palais.

Plus loin, dans le quartier de la petite Californie, l'atelier Contrecontre avait préparé un accueil artistique. Les cuisiniers y exhibaient fièrement leurs plats du Maghreb, de l'Erythrée, du Kosovo. Des savoir-faire qui avaient traversé la Méditerranée...

L'accueil au Château n'était pas moins chaleureux dans la salle majestueuse des armoiries, avec des spécialités du Mexique, de l'Equateur, de l'Italie, de l'Espagne. Emerveillement en crescendo ensuite sur le site du Martolet avec ses éblouissantes pâtisseries. Et que dire de l'accueil à la cure avec le café érythréen grillé et les cocktails arc-en-ciel des jeunes de la Dzèbe ? Ce fut juste le feu d'artifice de cette explosion de saveurs et de bonne humeur.

Tout ce petit monde s'en retourna ce soir-là avec une image des habitants de ce bourg plus colorée qu'avant...





## JUMELAGE

### On fêtait les 150 ans de la « jeune » commune

St-Alban-les-Eaux, la commune jumelée à Mex depuis 43 ans, a fêté les 150 ans de son existence le samedi 16 juillet dernier.

Notre commune a été représentée par Bernard Mottiez et Madeline Heiniger à cette occasion ensoleillée et fêtée dans un esprit bon enfant par toutes les générations.



## RENCONTRE DES SAINT-MAURICE

### Invitation à Saint-Maurice-sur-Fessard

La dix-septième édition de la traditionnelle rencontre des villes et villages répondant au nom de Saint-Maurice se déroulera dans le département du Loiret, à Saint-Maurice-sur-Fessard, situé à environ 120 km au sud de Paris.

Le déplacement de la délégation agaunoise se fera sur cinq jours, du **jeudi 1<sup>er</sup> au lundi 5 juin 2017**. Les deux premiers jours seront consacrés à la visite de la région. Le samedi et dimanche seront réservés à la manifestation qui aura lieu à Saint-Maurice sur Fessard. **Bulletin d'inscription dans l'Agaune-infos de mars 2017.**

Quelques photos de l'édition 2016 à Saint-Maurice-lès-Charencey, Basse Normandie.



## JUBILAIRES

## Nonagénaires de l'été et de novembre 2016

Madeline Heiniger – **Présentés ci-dessous par leur famille, ces natifs de 1926 ont de forts liens avec la vie agaunoise. Si leur activité professionnelle les a parfois conduits dans d'autres cantons, c'est ici qu'ils ont élevé leur famille, participé aux sociétés locales et partagé des sorties amicales, pour finalement y vivre une retraite paisible.**

**Pierrot le facteur**

**Pierre-Louis Rappaz** de son nom de baptême, quatrième enfant d'une fratrie de cinq, est né à Saint-Maurice le 29 juin 1926. Dans sa jeunesse, il fut un joueur du FC Saint-Maurice connu sous le nom de Basile. Il se souvient d'un match contre le FC Chalais où l'équipe avait perdu car trop fatiguée : les déplacements se faisaient à vélo.

En 1950, il unit sa destinée à Marie-Derivaz et quatre enfants viendront égayer leur foyer. Sa descendance compte trois petits-enfants et trois arrière-petits-enfants. Un magnifique jardin potager et de superbes arbres fruitiers entourent sa maison, souvenirs de son apprentissage à l'école d'agriculture de Châteauneuf. Sa carrière, il la fera à la poste de St-Maurice comme facteur. Pierrot distribue lettres et colis tantôt à vélo, tantôt à skis aux hameaux des Cases, d'Epinassey, d'Eslex et plus tard avec le train jusqu'à Saint-Gingolph.

Doté d'un charisme et d'une grande gentillesse, toujours prêt à rendre service, c'est sûrement ce qui fait de sa compagnie un pur bonheur.

Avec les années, les jambes de Basile l'ont contraint à quitter sa maison. C'est au home Saint-Jacques de Saint-Mau-

rice où il réside qu'il a fêté ses 90 ans, bien entouré.

**Au service de la santé des agaunois**

Née à Lons-le-Saulnier en France le 7 septembre 1926, la jeune Jacqueline arrive en Suisse en 1946 et fait une école d'infirmière à Fribourg. Elle rencontre son futur mari, médecin, à l'Hôpital de Sainte-Croix et ils se marient en 1949. Le couple s'installe à Saint-Maurice en 1950, lieu de leur travail en commun jusqu'à fin 1976.



**Jaqueline Paratte** s'est dévouée pour ses cinq enfants – cinq garçons ! – ainsi que pour la profession de son mari.

Pour sa famille, elle est une maman et grand-maman positive, souriante et aimante. Dotée d'une personnalité engagée, elle a su garder son amour de la vie jusqu'à ce jour, malgré son grand âge. Trait marquant de son caractère : elle ne se plaint jamais !

**Le plaisir de chanter**

**Julia Eggs** est originaire de Mex, village duquel son père Maurice est parti pour la Preyse en 1915. Elle y est née le 31 août 1926, septième d'une fratrie de dix. Son enfance se déroule à la

ferme de ses parents et c'est à Evionnaz qu'elle rencontre Bernard, son mari.



Deux enfants sont nés de cette union, Yvan en 1945 et Gilbert en 1948. Elle est également grand-maman de quatre petits-enfants et arrière-grand-maman de trois filles et un garçon.

Sa vie a été rythmée par sa famille et par le travail à la Moderna, à l'Auberge de Salanfe et au décolletage. Sa passion a toujours été le chant. Elle fit d'ailleurs partie du Chœur Mixte de Saint-Maurice et du Chœur de Collonges pendant de nombreuses années. Elle n'a jamais quitté Saint-Maurice, sauf pour quelques vacances dans les Grisons ou au Portugal avec la classe 1926 de Saint-Maurice.

Les épreuves de Julia ont été nombreuses, mais elle est restée une maman et grand-maman discrète et présente pour sa famille.

**Active dans la vie sociale**

**Thérèse Anthamatten Evéquo** est née le 12 septembre 1926 à Conthey. A vingt-deux ans, elle vient travailler à Saint-Maurice, comme sommelière à l'hôtel de l'Écu du Valais. C'est là qu'elle rencontre son futur mari, Clément. Elle aura trois enfants dont elle s'occupera pendant que les deux frères Anthamatten développent le commerce



de meubles. Après une vie sociale bien remplie (elle sera une carnavalesque régulière, membre des Samaritains ainsi que de la gym dames et du Conseil paroissial), elle fera partie, avec ses amies Ninette Duroux, Eugénie Monnay et Anna Coquoz, de la « bande des quatre » qui seront présentes lors de la plupart des manifestations saint-mauriciennes.

Aujourd'hui, elle vit dans la tranquillité de la rue J.-H. Barman qu'elle n'a pas

quittée depuis son arrivée à Saint-Maurice, entourée de ses enfants et de ses sept petits-enfants.

### Constructeur de gros ouvrages

François Veuthey est né à Dorénaz le 12 novembre 1926 à minuit, quatrième d'une fratrie de six enfants. Il y suit sa scolarité obligatoire puis pratique de petits boulots, entre autres ouvrier à la mine de charbon de Champex d'Allesse. Après son école de recrue, il s'établit à Genève en quête d'un emploi dans la construction, domaine qui le passionne et pour lequel il se perfectionnera, passant de maçon à contremaître en bâtiment. Avoir dirigé les travaux de construction des Tours de Carouge fera sa grande fierté.

Des suites d'un mariage entre Diable-rains naissent deux enfants. En 1969, la

famille revient s'installer au pays.

Les traditionnelles vacances en Italie au camping sont alors une grande source de réjouissance familiale. Après le stress du montage de la tente (parfois les piquets sont restés en Suisse !), le plaisir de la baignade ! Quelques voyages de classe ou en couple égaient également le parcours de François Veuthey. Depuis sa retraite il profite du bon air d'Epinassey, s'adonnant au bricolage et s'occupant de son jardin avec passion.



## CONSEIL GÉNÉRAL

# Séance plénière du 19 décembre 2016

La prochaine séance du Conseil général se déroulera le lundi 19 décembre à 19h à l'Aula de la Tuilerie. Le Conseil général abordera les thèmes mentionnés dans l'ordre du jour indiqué en encadré. La séance étant ouverte au public, les Agaunoises et les Agaunois qui désirent y assister sont les bienvenus.

Le Conseil général se prononcera en premier lieu sur le budget 2017 proposé par le Conseil municipal. Le budget complet peut être téléchargé sur le site Internet de la Commune ([www.st-maurice.ch](http://www.st-maurice.ch)). Les principaux investissements qui figurent dans ce budget concernent la construction de la nouvelle caserne du service du feu ainsi que le changement des fenêtres du bâtiment des écoles primaires.

Le Conseil général se prononcera également sur une proposition de modifica-

tion de son règlement interne, un postulat proposant de constituer plusieurs commissions permanentes ayant été accepté par le plenum.

Enfin, le législatif communal traitera en deuxième lecture du projet de règlement sur les parkings, lequel prévoit notamment de rendre payant une grande partie des parkings situés sur le territoire communal et d'instaurer un système de vignettes pour les riverains et les employés.

### Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière séance.
2. Budget 2017.
3. Commissions permanentes : modification du règlement du Conseil général.
4. Règlement sur le stationnement (deuxième lecture).
5. Tour d'horizon.
6. Questions et divers

### Aula de la Tuilerie

Lundi 19 décembre 2016, 19h

## LA POLICE INTERCOMMUNALE DU SALENTIN INFORME

# Les coachs remplacent les patrouilleurs

Gladys Siegfried – **Après une étude faite par la Police Cantonale et la Police Intercommunale du Salentin, il a été décidé de remplacer les patrouilleurs scolaires actuels par des coachs. Les personnes qui œuvraient déjà restent en place, seule la fonction change.**

En effet, lors des leçons d'éducation routière données dans les classes, l'apprentissage de la traversée de la route est une phase très importante. Elle est répétée durant les trois premières années Harmos.

Avec les patrouilleurs scolaires, il a été constaté que les enfants ne se soucient plus du tout des règles, car ils peuvent directement se lancer sur la route sans s'arrêter, ni regarder. Du point de vue des statistiques, il a été constaté que les accidents avec des enfants ont lieu hors du chemin de l'école.

Par conséquent, pour leur sécurité, il est primordial qu'ils gardent ce réflexe :

**Je veux traverser la route, donc..**

1. je m'arrête,
2. je regarde des deux côtés et j'écoute,
3. je traverse s'il n'y a pas de voiture ou qu'elles sont arrêtées.

**Qu'est-ce qu'un coach et quels sont les avantages par rapport au service des patrouilleurs scolaires ?**

- Une personne munie d'un gilet qui aide les enfants à traverser la route.

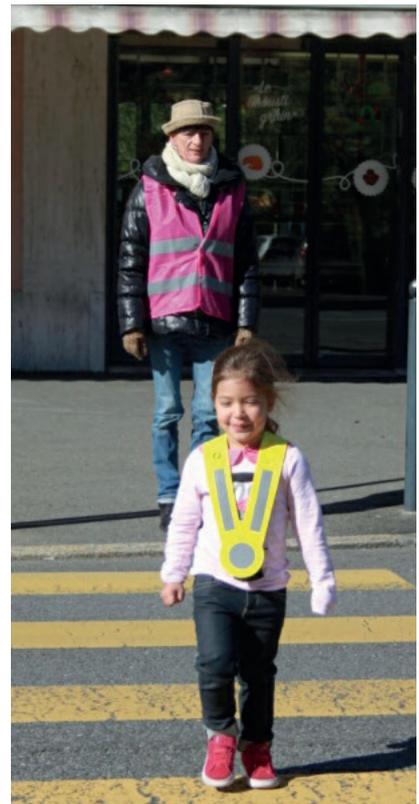
- Le coach n'arrête pas les voitures mais se tient à proximité des enfants.

- Il s'assure que ces derniers choisissent le moment opportun pour traverser.

- Il rappelle les règles de sécurité : s'arrêter – regarder et écouter – traverser en marchant.

- Présence d'un adulte aux abords des passages pour piétons.

Grâce à la présence du coach, les enfants apprennent à être attentif, à traverser en sécurité et ne traversent plus sans se soucier de la circulation.



# EN BREF

## Activités jeunesse

### Nouveau site de la Dzèbe

La Dzèbe, c'est une occasion pour les jeunes de se retrouver, de rencontrer les animatrice et animateur, de faire part de leurs idées d'activités et de projets et de les organiser avec l'aide d'Isabelle et de Lucas.

Le week-end ont lieu des activités sur inscription : discos, repas, ateliers (pâtisserie, bricolage...), soirées films, karaoké, tournois (babyfoot, playstation, etc.), sorties (bowling, cinéma, disco-glace, accrobranche, aquaparc, etc.), participation aux événements locaux, concours, accueils sportifs.

La Dzèbe se trouve dans le parc de la Tuilerie et répond aux coordonnées suivantes :

024 485 28 10 / 078 924 69 02

ladzebe@bluewin.ch

www.ladzebe.ch

Nous avons aussi un compte Instagram et Facebook

## WANTED

**Fans de cuisine, de pâtisserie, accros du bricolage, artistes en tout genre, férus de sport, génies des jeux de société... vous pouvez partager votre passion avec les jeunes dans le cadre des activités organisées par la Dzèbe. Prenez contact avec nous !**

## Médiathèque

### La Bible, patrimoine de l'humanité

La Médiathèque Valais Saint-Maurice propose, du 6 mars au 12 avril 2017, une exposition qui présente les diverses facettes de la Bible d'un point de vue culturel, historique et littéraire et rappelle le rôle de référence culturelle qu'elle joue dans notre société et les raisons qui l'ont amenée à jouer ce rôle.



En marge de l'exposition, le public est invité à découvrir une presse de Gutenberg, inventée vers 1450, qui a permis l'impression à l'aide de caractères mobiles, du premier livre en Europe, la bible de Gutenberg.

## Santé

### Aide aux proches-aidants

Qui sont les « proches-aidants » ? Ce sont les personnes, en majorité des femmes, qui soutiennent un proche atteint dans sa santé ou son autonomie. Il peut s'agir d'un membre de la famille, d'un voisin ou d'un ami. L'aide apportée, précieuse mais exigeante, permet le maintien à domicile de la personne âgée ou malade.

L'Association Proches Aidants Valais a été créée cette année pour informer et développer le soutien aux proches-aidants dans notre canton. En voici les coordonnées :

www.proches-aidants-valais.ch

Tél. 027 321 28 28

Au niveau communal, les CMS apportent leurs compétences et répondent aux questions. Le site des CMS valaisans informe sur cette offre : [www.cms-smz-vs.ch](http://www.cms-smz-vs.ch), dans la rubrique « proches aidants ».

Dès le 1<sup>er</sup> juillet de cette année, le CMS de notre région a déménagé à l'adresse ci-dessous et le service infirmier est atteignable tous les jours ouvrables de 14h à 15h au numéro de téléphone 024 486 21 21.

### CMS subrégional de Saint-Maurice

Hervé Schnorhk, chef de centre

Av. du Simplon 12, CP 118

1890 Saint-Maurice

## Police

### Nouveau collaborateur

Notre police a accueilli dès le début août un nouvel agent, le **caporal Steve Favre** qui nous a rejoint après avoir exercé durant 3 ans à la Police Riviera et ces 9 dernières années auprès de la Police des transports.



Nous lui souhaitons une belle et longue carrière au sein de la Police intercommunale.

## Voirie

### Ramassage des sapins de Noël

Le ramassage des sapins de Noël aura lieu le lundi 9 janvier 2017.

## UNIHOCKEY CLUB DE SAINT-MAURICE

# Tirer ensemble à la même corde

Valérie Blom – Le UHC Saint-Maurice Pécaporés rythme depuis plus de dix ans la vie sportive agaunoise. Une passion du jeu et un amour de l'esprit d'équipe racontés par Mikko Comte et David Favre, qui ont grandi avec le club.

«Voir ce qu'on peut faire ensemble, en inculquant un esprit d'équipe, c'est ce qui me motive. Pas uniquement les victoires.» David Favre confie humblement ce qui le porte au sein du club des Pécaporés depuis dix ans maintenant. Lui qui a commencé à 13 ans avec les Juniors officielle désormais comme coach des filles petit-terrain (voir encadré), et joue avec la première équipe masculine.

Il n'est de loin pas le seul membre du club à ne plus compter les années depuis qu'il arbore les couleurs du poireau. En 2009, fraîchement débarqué de Finlande, Mikko Comte a rejoint la famille du unihockey agaunoise. «J'avais commencé ce sport deux ans auparavant dans mon pays d'origine, raconte le Bélerin de 19 ans. J'ai donc immédiatement regardé s'il existait un club dans la région.»

### Et les amis deviennent la famille

Depuis sa fondation en 2004 par Sébastien Lavanchy et Xavier Conus, le club s'est rapidement doté d'une seconde formation masculine et de juniors (2005), où ont évolué les deux unihockeurs. «Je venais d'arrêter le ski, et je tenais à rester actif, déclare David. Ce sport était plus accessible que le hockey, et je me suis senti directement très bien intégré.» Le Gryonnais de 23 ans a dû changer ses habitudes, après des années de compétition en solo. «Sur des lattes, je suis dans ma bulle, à l'écart de tout le monde. Avec les Pécaporés, le travail se fait à plusieurs. Il faut tirer ensemble à la même corde. Je préfère ça.»



Arrivés enfants au sein de la structure agaunoise, les deux compères y ont grandi. Ils ont intégré l'équipe masculine, et ils ont pris du galon en devenant coachs. «Transmettre le savoir et la passion me porte, raconte Mikko. Ainsi qu'encourager le développement du unihockey.» David Favre a rejoint de son côté le comité, et officie comme Head coach de la sélection Léman M15, soit le gratin des meilleurs juniors de Suisse-romande. «J'aime enseigner mon sport favori aux autres», livre-t-il.

Une motivation portée par un esprit d'équipe très présent chez les Pécaporés. Et ce, dès les origines. Les amis sont devenus la famille. «Nous sommes une bande de potes avec un fort esprit de compétition!» rigole Mikko. Et David d'ajouter: «j'ai été intégré immédiatement par des gens qui partagent encore ma vie aujourd'hui, et qui sont devenus mes meilleurs amis.»

David Favre entraîne les filles ainsi que les juniors de la formation Léman M15.

### Unihockey, késako?

Le unihockey est un sport de salle qui se joue avec une canne, mais sans rollers. En Suisse, il existe deux formats de jeu déterminés selon la dimension du terrain: le grand terrain (20m x 40m, soit une salle de gymnastique triple) et le petit terrain (14m x 24m, une salle de gymnastique standard).

Le grand terrain se joue à 5 contre 5 plus un gardien par équipe. Il s'agit de la forme classique de ce sport, celle qui est pratiquée lors des championnats du monde. En Suisse, le petit terrain se joue à 3 contre 3, en plus des gardiens. Il a été créé pour pouvoir s'adapter aux infrastructures.

## PISCINE DU CENTRE SPORTIF SCOLAIRE

# Assurer une excellente qualité de l'eau

Philippe Dubois - Inauguré il y a 33 ans, le centre sportif scolaire offre aux élèves, étudiants, sportifs, familles et autres nombreux usagers des installations sportives et des espaces de réunion de haute qualité. C'est une véritable chance de pouvoir offrir de telles infrastructures aux habitants-e-s de notre petite ville de 4'500 âmes et de la région. Les bâtiments et les équipements techniques sont renouvelés et entretenus régulièrement, afin de faire face à usage très intensif, tant scolaire que public.



Mikko Comte s'est rapidement découvert une passion pour un poste particulier, celui de gardien.

### Les filles sous une seule bannière

Les Pécaporés ont vu naître le mouvement féminin durant la saison 2005-2006 déjà, avec la création d'une équipe petit terrain. En 2014, la formation agaunoise a fusionné avec leurs cousines aiglones pour créer Les Griffons du Chablais.

Il s'agit d'un mouvement féminin dépendant des deux clubs (Aigle et St-Maurice) et évoluant aujourd'hui avec trois équipes: une en 2e ligue grand terrain, et en 2e et 3e ligue petit terrain.

Pour toute information complémentaire: [uhcgriffonsduchablais@eagles.ch](mailto:uhcgriffonsduchablais@eagles.ch)

### Infos

Les Pécaporés, garçons et filles, recrutent!

[www.uhcstmaurice.ch](http://www.uhcstmaurice.ch)

[www.facebook.com/pecapores/](https://www.facebook.com/pecapores/)

Assurer le bon fonctionnement de ces installations sportives, sans interruption ou panne, en toute sécurité, durant onze mois par an, est l'objectif prioritaire que doivent atteindre les responsables politiques et collaborateurs du centre et de l'équipe de conciergerie. Durant les huit dernières années, plus de CHF 850'000.- (voir tableau détaillé) ont été investis pour financer les travaux indispensables à réaliser.

### Améliorations au service de la qualité

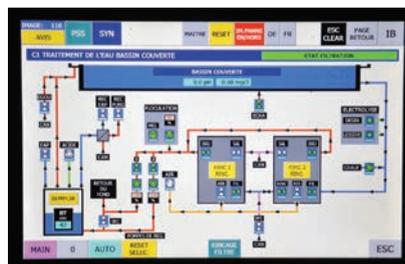
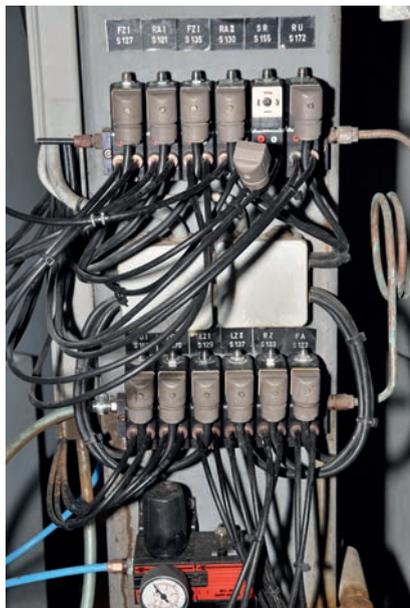
Dans ce contexte, les installations de traitement de l'eau de la piscine ont été assainies durant l'été 2016. Pour garantir une parfaite qualité de l'eau des bassins et répondre aux normes cantonales en vigueur, soit éviter que des bactéries, champignons et autres virus ne se développent dans l'eau, un traitement par des filtres à charbon actif et à sable ainsi qu'une chloration contrôlée de l'eau sont indispensables.

L'installation de production de chlore par électrolyse a déjà fait l'objet d'un investissement conséquent il y a 10

ans et est entretenue annuellement. En revanche, les systèmes de filtres à sable, de traitement des chloramines par charbon actif, les conduites et robinetterie, l'armoire électrique de commande et de contrôle à distance et les équipements de production d'air pour la filtration présentaient un état de corrosion avancé et une technolo-



Les installations avant les travaux.



Ci-dessus et à gauche, les installations avant les travaux.

Le nouveau tableau de commande des installations de filtration

modulable en fonction des horaires d'utilisation et permet ainsi d'économiser des énergies durant la nuit.

Jusqu'à ce jour, et durant 33 ans, la qualité des eaux prélevées mensuellement dans les bassins par le laboratoire cantonal a toujours répondu aux normes en vigueur. Avec ces derniers travaux, une parfaite qualité de l'eau de la piscine continue à être assurée à St-Maurice.



L'intérieur d'un filtre avec la couche de sable

gie et des performances d'utilisation inefficaces. Une mise aux normes de l'installation électrique a également été nécessaire.

### Une intervention d'envergure

Ces importants travaux ont été confiés à l'entreprise spécialisée Fehlmann SA, pour un montant de près de CHF 175'000.-. Les techniciens et ouvriers de l'entreprise ont travaillé durant les cinq premières semaines de fermeture estivale du centre. Grâce à leur excellent travail, dans des conditions difficiles en sous-sol, avec l'engagement de l'équipe de concierge du centre, les travaux ont pu être terminés à temps pour garantir l'ouverture de la piscine à la rentrée scolaire. Le devis général a été respecté.

### Parés pour l'avenir

Nous disposons dorénavant de nouveaux équipements techniques de filtration de l'eau modernes, contrôlables à distance, dont le fonctionnement est



Les installations après les travaux.

## Descriptif des travaux réalisés

### Assainissement des filtres

- Aspiration du sable usé
- Démontage des crépines usées
- Nettoyage des surfaces intérieures
- Démontage/montage des éléments à remplacer
- Adaptation des conduites de filtration aux nouveaux raccords
- Installation d'une protection cathodique (contre la corrosion)
- Montage de nouvelles crépines
- Remplissage du sable

### Traitement des Chloramines et THM

Mise en place d'une couche de charbon actif dans un des filtres afin d'adsorber le chloramines et THM (sous-produit de la chloration). => économie potentielle d'eau d'appoint.

### Conduites et robinetterie filtration

Remplacement de la robinetterie et des conduites de filtration (depuis collecteur des pompes jusqu'à la sortie des filtres)

### Armoire de commande électrique

Nouveau tableau de commande pour la gestion complète du traitement de l'eau.

Intégration de convertisseurs de fréquence afin de réguler la régénération en fonction de l'utilisation => régime réduit pour la nuit. Ils seront également utilisés pour garantir une vitesse de rinçage des filtres optimale.

### Installation air de commande

Remplacement du générateur d'air comprimé, des électrovannes de commande ainsi que de la tuyauterie pneumatique.

## De 2009 à 2016, plus de 850'000 francs de travaux de renouvellement des bâtiments et installations

2009	Remplacement ventilation et chauffage régulation Siemens	CHF 100'000.-
2011	Réfection de la toiture CSS / Bornet Etanchéité SA	CHF 415'000.-
2013	Assainissement des pieds de colonnes dans la piscine	CHF 50'000.-
2014	Réfections partielles façades ouest, sols vestiaires et douches	CHF 90'000.-
2015	Billetterie et accès piscine	CHF 35'000.-
2016	Installations de traitement de l'eau / Fehlmann SA Münchenbuchsee	CHF 174'000.-
2017	Remplacement des sèche-cheveux et des brûleurs du chauffage gaz	Inscrit au projet de budget



## LUMINA - DU 8 AU 11 DÉCEMBRE 2016

# Une édition riche en nouveautés

Pierre-Yves Robatel – « Succès incontestable pour le premier festival des lumières en Valais: les visiteurs émerveillés, deux fois plus nombreux qu'attendus, ont assisté aux illuminations nocturnes de la basilique de l'Abbaye millénaire, aux spectacles et aux concerts de musique sacrée. » Ainsi commençait le communiqué de clôture de la première édition de Lumina, en décembre 2015. Saint-Maurice ne pouvait en rester là !



photo Clin d'oeil

C'est donc avec enthousiasme que les organisateurs, désormais réunis au sein d'une Association baptisée « Lumina Saint-Maurice », se sont mis à l'œuvre pour concocter une deuxième édition, encore plus belle, de cet événement unique.

Les grandes lignes de ce qui a fait le succès de Lumina 2015 sont conservées, tout en y apportant quelques améliorations notoires. Il s'agissait de corriger quelques erreurs de jeunesse, qu'une affluence record avait mis en évidence lors de la première édition.

### L'infrastructure

L'Avenue d'Agaune, reliant la Place du Parvis à la Basilique, sera fermée à la circulation durant toute la manifestation, garantissant une meilleure sécu-

rité et une plus grande fluidité dans la déambulation du public. Une scène sera érigée sur la place du Parvis afin d'offrir une meilleure visibilité pour les spectacles de feu de plein air.

Le nombre de chalets de boissons et de nourriture a été revu à la hausse, afin de satisfaire aux demandes du nombreux public et d'offrir une plus large gamme de produits à consommer sur place, en collaboration avec les sapeurs pompiers du SDIS des Fortifications, de la fanfare municipale l'Agaunoise et du comité du Carnaval agaunois.

### L'illumination de la basilique

L'allumage des 1'250 bougies disposées à l'intérieur de la Basilique se muera en moment poétique accessible au public: prêtant main forte aux bénévoles,

un échassier se chargera de l'allumage des parties hautes de l'édifice, le tout au son de chants grégoriens accompagnés de harpe.

### Les concerts

Les concerts donnés en la Basilique seront doublés chaque soir : une première production à 19h15 et une seconde à 20h45. D'une part, la sécurité et le confort dans la basilique en seront améliorés, d'autre part la capacité d'accueil sera doublée et évitera la frustration de se voir refuser l'accès à un édifice comble. Précisons que l'entrée à ces concerts restera gratuite (collecte à la sortie).

Lumina accueillera successivement les concerts du **Chœur grégorien de Paris** (10 chanteurs) le jeudi 8 ; de la **Schola de Sion** (70 chanteurs) le vendredi 9 ; de l'**Ensemble vocal de Saint-Maurice** (40 chanteurs) le samedi 10 et du **One Step Gospel** de Lausanne (20 chanteurs) le dimanche 11 décembre.

### À l'extérieur

Nicolas Imhof interviendra sur la façade de la Maison Panisset, avec une projection vidéo exclusive réalisée pour Lumina et qui animera les contours du vénérable édifice pour le plaisir et l'émerveillement de tous.

Kalalumen, alias Renato Häusler, interviendra également à l'extérieur sur l'avenue d'Agaune, pour un clin d'oeil au thème 2016 «Ecrire en lumière».



photos J. Robatel

La Grand-Rue se parera de couleurs inédites et sera mise en valeur par un éclairage architectural, composé de plus d'une quarantaine de projecteurs installés par Baptiste Coutaz de la société Loclight Sarl.

### Les spectacles de feu

Nicolas Hesslein, concepteur des spectacles de l'an dernier, présentera chaque soir trois tableaux originaux sur le thème du feu:

- Le premier se fera sous forme collaborative avec la compagnie « Entre Terre et Ciel », fondée par la talentueuse Lara Castiglioni, qui présentera pour l'occasion le spectacle *Balade de Nuit*: les artistes entraîneront avec eux les spectateurs pour une déambulation enflammée dans les rues de la Veille Ville de St-Maurice. Lara décrit sa balade comme un hommage à la terre. Il mélangera danse, pyrotechnie, musique et chant

- Le deuxième tableau verra les artistes issus de la Compagnie « Lumen » jouer avec le feu de manière acrobatique et dansée. A travers de multiples objets, les flammes prendront vie et seront domptées par les manipulateurs de lumières !

- Le troisième tableau réunira les artistes des deux premiers, pour une performance finale haute en couleur : le meilleur est ainsi gardé pour la fin avec des effets pyrotechniques décoiffants et des chorégraphies haletantes...

### Au programme, chaque soir :

16.30

Place du Parvis - Avenue d'Agaune

#### Ouverture des chalets de restauration

17.00

Basilique

#### Allumage poétique

18.00

Grand-Rue & Avenue d'Agaune

#### Illumination - Projection Déambulation compagnie « Entre Terre et Ciel »

18.30

Basilique

#### Vêpres chantées

18.30

Place du Parvis

#### Spectacle « Balade de nuit »

19.15

Basilique

#### Premier concert

20.00

Place du Parvis

#### Spectacle « Lumen »

20.45

Basilique

#### Deuxième concert

21.30

Place du Parvis

#### Spectacle final « Lumen & Friends »

22.30

#### Clôture

### Jeudi 8 décembre

18.00

#### Marche d'ouverture aux flambeaux de la Place Val-de-Marne à la Place du Parvis. (distribution dès 17h30)

[www.lumina-stmaurice.ch](http://www.lumina-stmaurice.ch)

### Le thème 2016

*En guise de clin d'oeil à l'exposition temporaire «Ecrire au Moyen Age, 11 histoires vraies tirées des archives de l'Abbaye de Saint-Maurice»\* , le thème choisi pour LUMINA 2016 est «Ecrire avec la lumière».*

*On peut écrire avec une plume mais on peut aussi écrire avec de la lumière, sans laisser de traces ou presque...*

*La lumière, comme la plume, est vivante. Elle crée des ombres et se joue des transparences. Elle a du caractère, et parvient à suggérer des atmosphères envoûtantes, attirantes ou effrayantes.*

*Les photographes et les cinéastes disent qu'ils écrivent avec la lumière. Il y a d'ailleurs aussi bien la lumière que l'écriture dans l'étymologie du mot photographie.*

*L'écriture, comme la lumière, symbolise la connaissance, la vie, la création. A la lumière, on oppose universellement les ténèbres, autrement dit l'obscurité, la mort, l'abîme.*

*En 2016, ce sont ces mots - rassurants ou inquiétants - qui ont inspiré les artistes de LUMINA. Et leurs oeuvres en ont pris à la fois de la légèreté et, peut-être, de la profondeur.*

*Aujourd'hui, la lumière et l'écriture sont omniprésentes et inattendues. Elles peuvent surgir n'importe où, et quelquefois surprendre.*

\* visible à l'Abbaye jusqu'au 31 décembre 2016

## LUMINA 2016 - INFORMATIONS PRATIQUES

### Circulation

L'Avenue d'Agaune, à partir de la ruelle des Petites Fontaines, une partie de la Route du Chablais (entre le château et la Grand-Rue) seront fermées à la circulation du jeudi 8 décembre à 9h au dimanche 11 décembre à 23h. La portion de la Grand-Rue située entre la Place Keller et la Place Sainte Marie-sous-le Bourg seront fermées durant la manifestation, de 16h à 23h. Merci de vous conformer à la signalisation et aux indications fournies par la police.

### Météo

Les prestations artistiques de plein air sont susceptibles d'être annulées en cas de conditions météorologiques défavorables. Les concerts dans la basilique se déroulent par tous les temps. Prévoyez des habits chauds, le « fond de ville » peut s'avérer venteux...

### Prudence

Une partie des installations, certains spectacles ou des éléments de décoration recourent à la flamme naturelle. Nous invitons chacun à

faire preuve de vigilance afin d'éviter toute brûlure ou toute propagation intempestive du feu. Nous encourageons les parents à la plus grande prudence envers les enfants, notamment à l'occasion de la marche aux flambeaux d'ouverture.

### Boissons - restauration

Des chalets seront disposés sur le site de la fête et vous permettront de vous réchauffer, de vous désaltérer et de vous restaurer (petite restauration).

Le même assortiment de boissons est disponible dans tous les chalets. Pour les petits creux, vous trouverez :

- au chalet du SDIS des Fortifications : raclette / soupe
- aux 2 chalets de la Fanfare L'Againoise : raclette / soupe / hot-dogs
- au chalet du comité de Carnaval : soupe / croque-monsieur

Si vous souhaitez vous restaurer de manière plus conséquente, nous vous recommandons les nombreux établissements publics de Saint-Maurice. Au vu de l'affluence prévisible, nous vous conseillons une réservation préalable.



# Décisions municipales

Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 19 octobre 2016, le Conseil municipal a siégé à 9 reprises, séances au cours desquelles il a notamment pris les décisions suivantes :

### Elections communales

Le Conseil municipal organise les bureaux de vote et arrête leur composition. Suite au dépôt des listes, il enregistre les élections tacites de Mme Filippa Castagna (élue au poste de vice-juge du cercle judiciaire intercommunal de Collonges - Saint-Maurice), de M. Damien Revaz (élu Président de la Municipalité) et de M. Xavier Lavanchy (élu Vice-Président de la Municipalité).

### Personnel communal

Le Conseil municipal décide d'engager Mme Rachel Philippoz à la fonction de curatrice auprès du Service intercommunal de la curatelle et M. Steve Favre à la fonction d'agent de police auprès de la Police intercommunale du Salentin.

### Conseil général

Le Conseil municipal approuve et décide de

soumettre au Conseil général :

- la convention instituant un cercle judiciaire intercommunal entre Collonges et Saint-Maurice ;
- le plan de quartier les Condémines ;
- le règlement d'aide à la formation ;
- le règlement sur le stationnement des véhicules sur la voie publique ;
- le règlement de raccordement, d'utilisation du réseau, de fourniture et de reprise

## Décisions municipales

d'énergie électrique ;

- le règlement sur les inhumations et les cimetières ;
- le règlement sur l'utilisation des routes forestières.

### Finances et contributions

Le Conseil municipal approuve le projet de budget 2017 et décide de le soumettre au Conseil général en proposant de ne pas modifier les paramètres fiscaux (indexation à 160% et coefficient de 1,25).

### Assurances des bâtiments et des biens immobiliers

Le Conseil municipal décide de résilier ses assurances bâtiments et de lancer un appel d'offres pour conclure une nouvelle police.

### Etat-major communal de crise

Le Conseil municipal nomme M. Sébastien Barbier au poste de chef de l'état-major communal de crise et, d'entente avec la Commune de Lavey-Morcles, décide de la nomination de M. Joël Rimet au poste de chef APR du SDIS des Fortifications.

### Bâtiment de l'Hôtel de Ville

Dans le cadre du remplacement du chauffage, et selon une clé de répartition convenue avec la Noble Bourgeoisie, le Conseil municipal adjuge les travaux / commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- les travaux d'assainissement de chauffage à Coutaz SA, pour le montant de CHF 35'478.- TTC ;
- l'installation d'échafaudages à Lokaj Echaudages, pour le montant de CHF 6'652.80 TTC ;
- la menuiserie à Pascal Monnay pour le montant de CHF 5'962.70.

### Groupe scolaire

Le Conseil municipal adjuge les travaux / commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC):

- les travaux de réparation d'une fuite dans le chauffage à distance à l'entreprise Coutaz SA, pour un montant de CHF 7'922.20 TTC et le génie civil (suite des travaux) à Routes & Revêtements SA ;
- les travaux de rénovation du revêtement des rampes, selon variante résine, à la société

Walo Bertschinger SA, pour un montant de CHF 13'829.70 TTC.

### Bâtiments parcelles 108-109-110 (ex-Duc)

Le Conseil municipal adjuge les travaux / commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC):

- la fourniture des vitrages de toits plats à Horgen-Arn, pour un montant de CHF 9'208.20 TTC ;
- la fourniture des stores en toile à Kästli & Co AG, pour un montant de CHF 8'526.60 TTC ;
- la fourniture des portes en métal à l'entreprise Righini Charles pour un montant de CHF 46'866.05 TTC.

### Centre sportif scolaire

Le Conseil municipal établit un nouveau contrat de bail pour la buvette avec Mme Marie-Thérèse Mayor, nouvelle tenancière des lieux depuis le 1er juillet 2016.

Sur demande des services cantonaux, le Conseil municipal accepte de participer à hauteur de CHF 18'500.- aux travaux d'extension des systèmes télématiques de l'abri PCi du CSS.

### Bâtiment Grand-Rue 40

Le Conseil municipal adjuge les travaux / commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC):

- les travaux d'étanchéité à Coutaz SA, pour un montant de CHF 21'331.55 TTC ;
- les travaux de peinture d'un appartement à Barbaro peinture, pour le montant de CHF 8'800.- TTC.

### Bâtiment central de la Tuilerie

Le Conseil municipal accepte de louer à M. Gilles Plattner, psychiatre, des locaux sis dans le bâtiment de la Tuilerie.

Il décide également des adjudications suivantes (dès CHF 5'000.- TTC) :

- les travaux de parquet à l'entreprise Bernard Farquet, pour un montant de CHF 5'739.60 TTC.
- les travaux de menuiserie intérieure à la Menuiserie des Marais SA, pour le prix de CHF 45'215.- TTC ;
- les travaux de changement des fenêtres à l'entreprise MDM SA, pour un montant de CHF 232'328.- TTC (modification de commande).

### Parking souterrain de la Place Saint-Maurice du Val-de-Marne

Le Conseil municipal prend acte du rapport d'expertise de DC Sàrl proposant des travaux visant à réparer les infiltrations d'eau et à améliorer l'état général de l'ouvrage et prévoit favorablement la mise au budget 2017 de ces réalisations.

### Station de pompage de la source de la Croix

Le Conseil municipal adjuge le mandat d'investigations géotechniques au Bureau d'Etudes Géologiques SA, pour le montant de CHF 13'283.- TTC et mandate le même bureau pour le suivi hydrologique au (CHF 22'153.70 TTC). Ces deux mandats font l'objet d'une clé de répartition avec les CFF.

### Zones de protection des sources

Le Conseil municipal adjuge les travaux de curage et d'inspection par caméra vidéo de ce tronçon du collecteur à l'entreprise Kùpfer & Fils SA, pour le montant de CHF 6'785.- TTC.

### Carte de danger géologique

Dans le cadre de la révision globale du plan d'affectation des zones, le Conseil municipal adjuge au bureau d'ingénieurs et géologues Tissières SA les travaux d'élaboration du dossier de mise à l'enquête de la carte des dangers géologiques pour le montant de CHF 5'981.60 TTC.

### Falaises de Fingles

Le Conseil municipal adjuge les travaux / commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC):

- la mise en soumission et le suivi des travaux de Fingles IV à SILVApus Sàrl, pour le montant de CHF 17'250.80 ;
- la déviation d'une conduite sur Fingles III, pour la réalisation d'une digue, à Coutaz SA, pour un montant de CHF 7'908.85 TTC.

### Saint-Barthélémy

Le Conseil municipal :

- adjuge les mandats d'ingénieurs complémentaires pour mesures d'urgence aux bureaux Sollertia SA, pour le montant de CHF 12'463.- TTC et GRB SA pour le montant de CHF 6'912.- TTC ;

## Décisions municipales

- adjuge l'installation d'un pendule au barrage B au bureau Stucky SA, pour le montant de CHF 31'979.20 HT;
- adjuge la réalisation de plans d'alarme pour les torrents du St-Barthélémy et du Mauvoisin au bureau FX Marquis Sàrl, pour un montant de CHF 29'753.55 TTC.

### Entretien des forêts protectrices

Le Conseil municipal confirme au triage forestier de la Cime de l'Est sa participation au coût d'entretien des forêts protectrices à hauteur de CHF 9'742.- pour l'année 2016.

### Concept Bois-Noir

Le Conseil municipal adjuge les travaux / commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC):

- le mandat de démolition de collecteurs du passage à faune à Sabeco SA, pour un montant de CHF 11'706.70 TTC ;
- les travaux d'entretien du passage à faune au Triage forestier de la Cime de l'Est, pour les années 2019 et 2020, pour un montant de CHF 6'276.95 TTC ;
- les travaux de crépissage intérieur de la bergerie de la Lyardère à Sabeco SA, pour un montant de CHF 6'652.80 TTC ;
- les travaux d'éclairage de la piste de mobilité douce à SEIC SA, pour un montant de CHF 78'546.25 TTC ;
- la réalisation du trottoir dans le passage sous voie des CFF au consortium Sabeco – Gasser, pour un montant de CHF 9'766.65 TTC.

### Circulation

Le Conseil municipal adjuge le mandat d'étude pour la sécurisation du trafic de la route des Cases au bureau Citec Ingénieurs Conseils SA, pour un montant de CHF 6'750.- TTC.

Dans le cadre de la zone 30km/h d'Epinassey, le Conseil municipal valide la présentation à la population prévue pour le 15 septembre 2016 et prévoit favorablement la réalisation des mesures d'amélioration pour 2017.

Le Conseil municipal approuve la fermeture du passage inférieur du chemin des Iles et des trois sorties motorisées du passage du Salentin sur la route cantonale et décide de coordonner cette démarche avec la prolongation de la Route des Iles.

### Autorisations de construire

Le Conseil municipal délivre les autorisations de bâtir suivantes :

- 2 constructions de villas ;
- 1 transformation d'un immeuble d'habitation ;
- 6 rénovations partielles d'immeubles;
- l'installation d'une citerne oxygène liquide médical avec centrale de distribution à la clinique St-Amé ;
- 4 rénovations de façades ;
- 2 isolations de toiture ;
- 20 petites constructions diverses.

### Adjudications diverses

Le Conseil municipal adjuge les travaux ou commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC):

- divers travaux de marquage (passages piétons et marquages jaunes) à Signal SA, pour le montant de CHF 21'485.95 TTC;
- les travaux de génie civil du raccordement de la fontaine «St-Jacques» au réseau communal des eaux claires à MC Sàrl, pour le prix de CHF 8'184.20 TTC ;
- la fourniture de vêtements pour le service des travaux publics et espaces verts à Jok'import SA, pour un montant de CHF 7'538.80 TTC ;
- le mandat de peinture des vestiaires du Campus du Scex à l'entreprise Julien Antony, pour un montant de CHF 5'608,20 TTC;
- les travaux de remise en état des bouteroues de l'éclairage public à SEIC - Teledis SA, pour un montant de CHF 15'645.45 TTC ;
- la pose de trois nouvelles bornes hydrantes à Epinassey à Coutaz SA, pour un montant de CHF 27'386.10 TTC et la réalisation des fouilles à EGT SA, pour un montant de CHF 8'516.40 TTC ;
- la fourniture de cinq cents blocs d'amende à l'imprimerie Schmid SA, pour un montant de CHF 8'532.- TTC.

### Etablissements publics

Le Conseil municipal inflige trois amendes à des établissements publics pour violation des heures de fermeture.

### Autorisations d'exploiter

Le Conseil municipal accorde une autorisa-

tion d'exploiter :

- à Mme Pascale Baray pour la cafétéria de la clinique St-Amé ;
- à Mme Marie-Thérèse Mayor pour la Buvette du centre sportif scolaire ;
- à Mme Catherine Trotta pour l'enseigne « Le Bateau Rouge » ;
- à M. Emilio Sofia pour les enseignes « La Forge » et « Le Caveau Romain » ;
- à Mme Jeanine Dewarrat pour l'enseigne « Le Café de la Place ».

### Droit de cité

En vue de leur naturalisation, le Conseil municipal octroie le droit de cité communal à Mme Jessica Vanessa Gonçalves Montet ainsi qu'à Mme et M. Marijana et Goran Krasnic et leurs fils Mateo et Peter.

### Service électrique

Le Conseil municipal approuve les tarifs 2017 (dont le détail peut être consulté sur le site Internet de la Commune).

La Municipalité et le personnel communal vous souhaitent de **Joyeuses Fêtes** et vous adressent leurs **Meilleurs Vœux** pour la nouvelle année !

## Agauneinfos

Edition

Municipalité de Saint-Maurice

Tirage

2'500 ex.

Graphisme

pi-r-carré sàrl - Saint-Maurice

Impression

CRI Centre Rhodanien d'im-

pression Martigny

Prochaine édition

mars 2017